

Pénurie d'enseignants dans les écoles de langue française Une stratégie nationale réclamée pour pallier au problème

Ottawa, 15 février 2019 — À la suite de la publication, hier, de l'étude sur [les difficultés liées à l'offre et à la demande d'enseignants en français langue seconde au Canada](#) par le Commissariat aux langues officielles, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) ainsi que le Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE) tient à rappeler que l'enseignement du français, langue première, vit aussi une telle pénurie.

« La pénurie des enseignants n'est pas un enjeu particulier aux écoles anglophones qui offrent des programmes d'immersion. Les écoles de langue française en contexte minoritaire vivent le même défi. Nos deux systèmes éducatifs sont en concurrence pour recruter des enseignants qualifiés ce qui accentue le problème » indique Mario Pelletier, président de la FNCSF. « Nous devons développer une stratégie nationale pour le recrutement et le maintien en poste des enseignants pour répondre à la croissance de notre réseau d'écoles élémentaires et secondaires. Depuis 2012, le nombre d'élèves dans nos établissements scolaires a grimpé de 16%! »

Plusieurs facteurs contribuent à la pénurie d'enseignants dans le réseau des écoles de langue française. Parmi ces facteurs on retrouve notamment l'augmentation des exigences en matière de formation dans les Facultés d'éducation alors que les effectifs des programmes de formation universitaire diminuent, la désaffectation de la profession ainsi que de nombreux départs à la retraite. D'ailleurs, le Québec, qui a longtemps été une source complémentaire d'embauche d'enseignants francophones, subit aussi les conséquences de cette pénurie.

Ce que la FNCSF et le RNDGE souhaitent :

- La création d'un consortium de recrutement et de maintien des enseignants avec les différentes instances concernées pour trouver des solutions.
- La reconnaissance des compétences professionnelles entre les provinces et territoires afin d'assurer une meilleure mobilité des enseignants au pays.
- L'établissement de critères nationaux de reconnaissance des compétences professionnelles afin de faciliter le recrutement à l'étranger.
- Des mesures de valorisation de la profession afin d'amener une augmentation du nombre d'inscriptions dans les facultés d'enseignements. (Par exemple, du mentorat subventionné, des stages rémunérés et de l'appui pour faciliter l'intégration des nouveaux enseignants.)

Cette stratégie pancanadienne se doit d'être distincte et adaptée aux réalités du réseau d'éducation en français, langue première. Le fait de consulter les conseils scolaires francophones lors de l'élaboration d'une telle stratégie devrait permettre de refléter les particularités régionales des communautés de langue française en contexte minoritaire.

« Le maintien des enseignants est tout aussi important que le recrutement puisqu'il y a un fort taux de roulement du personnel dans notre réseau. Les enseignants doivent être bien outillés afin de pouvoir répondre au double mandat des écoles de langue française, soit la transmission de la langue et de la culture francophones, car nos élèves évoluent dans un milieu anglo dominant », mentionne Monique Boudreau, présidente du RNDGE et directrice générale de l'éducation du District scolaire francophone Sud au Nouveau-Brunswick.

Les conseils scolaires francophones font preuve de créativité, mais cela ne suffira pas à moyen et long terme pour contrer la pénurie d'enseignants

Les conseils scolaires francophones font désormais appel à de l'embauche créative en rappelant des enseignants à la retraite.

Le Nouveau-Brunswick a récemment permis à des enseignants retraités de revenir sur le marché du travail jusqu'à concurrence de deux ans sans être pénalisés financièrement alors qu'ailleurs au pays les enseignants à la retraite sont confinés à un nombre limité de jours pour faire de la suppléance.

«La situation s'est aggravée cette année, on n'a plus d'enseignants brevetés sur nos listes de suppléance. Donc, si nous devons remplacer un congé à long terme, on est mal pris. Au Nouveau-Brunswick, en 2016, on a introduit de nouveau l'immersion précoce à partir de la 1re année. Les quatre districts anglophones de cette province se sont donc retrouvés en compétition directe avec nous pour des enseignants francophones », témoigne Monique Boudreau.

Le recrutement étant difficile au Canada, 7 conseils scolaires, soit le quart de l'ensemble des conseils scolaires francophones en contexte minoritaire au Canada, ont pris part à l'édition 2018 de Destination Canada, une foire d'emplois qui s'est tenue cet automne en France et en Belgique.

La présidence sortante du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, Marie-France Lapiere, expliquait lors d'un forum sur la question de la pénurie d'enseignants au congrès de la FNCSF en octobre dernier : « Nous devons faire compétition avec les 59 autres conseils scolaires de la Colombie-Britannique qui sont dans la même situation. Nous devons aussi avoir un plan de succession pour trouver des directions, mais les directions, on va les chercher au sein des enseignants. On a fait une campagne promotionnelle et les facultés d'éducation ont haussé le nombre d'étudiants pouvant être admis ce qui est un pas dans la bonne direction. »

D'ailleurs la FNCSF s'est associée avec son partenaire la Fédération canadienne des enseignants (FCE) dans la cadre d'une étude pour déterminer les raisons qui poussent de nombreux enseignants nouvellement en poste à quitter la profession dans les 5 années suivant leur embauche. Cette étude est menée par la chercheuse Phyllis Dalley de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa. Les résultats devraient être connus l'été prochain.

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones représente les 28 conseils scolaires francophones au Canada en contexte minoritaire. Ces conseils scolaires offrent des services éducatifs en français à 165 000 élèves rassemblés dans plus de 700 établissements scolaires.

Le Regroupement national des directions générales de l'éducation représente les directions générales des 28 conseils scolaires de langue française en contexte minoritaire au pays. Le RNDGE permet aux dirigeants administratifs de ces conseils scolaires d'échanger sur des dossiers touchant l'ensemble de ses membres. L'organisme offre, par ailleurs du perfectionnement professionnel et assure la liaison entre les instances provinciales/territoriales et internationales

Renseignements :

Karine Charlebois, gestionnaire des communications FNCSF/RNDGE
Tél. 613-744-3443 | Cell. 613-298-3223 | Courriel : communications@fnscsf.ca